



Blanche Serre-Ponçon

Selonnet le 06 mai 2013

Bonjour à toutes et à tous,

Suite à plusieurs demandes concernant les d'impôts, je vous ai mis en PJ les documents pouvant vous permettre de bénéficier, dans certaines conditions, de réductions.

Chaque trésorier de section aura à charge de faire les certificats aux demandeurs, **en faisant bien attention à ne pas faire de faux, sachant que vous engagez la responsabilité de l'association.**

Il peut facilement dans ce cadre y avoir des contrôles.

Je vous souhaite bonne réception

Le Trésorier  
**Ph. CHAUVIN**

